

Utilisation du livret de certification

SOMMAIRE

A- PRÉSENTATION GÉNÉRALE :

- | | |
|--|--------------------------|
| 1- Composition du livret. | Page 1/5 |
| 2- Présentation du récapitulatif. | Page 2/5 |
| 3- Présentation des onglets d'évaluation (EP1, EP2 A1, EP2 A2 et EP3). | Page 2/5 |

B- ÉVALUATION DES COMPÉTENCES :

- | | |
|--------------------------------|--------------------------|
| 1- Évaluation des compétences. | Page 4/5 |
| 2- Proposition d'une note. | Page 5/5 |

A- PRÉSENTATION GÉNÉRALE :

1- Composition du livret.

Le livret de certification est mis à la disposition des équipes pédagogiques, sous format Excel. Il est composé de six onglets :

- Evaluation (fiche récapitulative des notes obtenues et calcul des notes coefficientées)
- EP1 (grille d'évaluation de l'épreuve EP1)
- EP2 A (identification des compétences **non évaluées** pour les situations en centre ou en entreprise)
- EP2 A1 (grille d'évaluation de l'épreuve EP2 A en centre)
- EP2 A2 (grille d'évaluation de l'épreuve EP2 A en entreprise)
- EP3 (grille d'évaluation de l'épreuve EP3)

Le format final de ce livret est un document A4, seul document à transmettre en temps utile au jury académique. L'ensemble des autres éléments relatifs à la situation d'évaluation (sujet, données, copie du candidat) sont conservés dans l'établissement jusqu'à la session suivante et doivent pouvoir être communiqués au jury et à l'inspecteur de l'éducation nationale à tout moment, sur leur demande.

L'ensemble des onglets de ce livret est protégé par un mot de passe, pour éviter toute suppression des liens et des formules de calcul automatique.

Les parties à renseigner par les évaluateurs correspondent aux zones « blanches ».

2- Présentation du récapitulatif.



LIVRET DE CERTIFICATION PAR CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION

CAP PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS

CANDIDAT

IDENTIFICATION	
Académie :	ACAD1
Établissement :	ÉTAB1
Session :	20..
Nom du candidat :	CANDIDAT1
Prénom du candidat :	ÉLÈVE1

LOGO ÉTABLISSEMENT

Notes coefficientées calculées automatiquement

RÈGLEMENT

UNITÉS PROFESSIONNELLES							
RÉF.	ÉPREUVES	UNITÉS	COEF.	MODE	DURÉE	Note / 20	Note coefficientée
EP1	Étude et préparation d'une intervention	UP1	4	CCF	Environ 3h		
EP2 A	Réalisation et contrôle de travaux courants	UP2	8				
	Situation 1 - en centre		4	CCF	Environ 15h		
	Situation 2 - en entreprise		4	CCF	Environ 14h		
EP3	Réalisation de travaux spécifiques	UP3	2	CCF	Environ 3h		

EP1 - Étude et préparation d'une intervention

EP2 A - Identification des compétences NON évaluées

EP2 A1 - Réalisation et contrôle de travaux courants (en centre)

EP3 - Réalisation de travaux spécifiques

Notes /20 incrémentées directement à partir des grilles d'évaluation EP1, EP2 A1, EP2 A2 et EP3

Liens permettant de naviguer vers les différentes grilles d'évaluation

3- Présentation des onglets d'évaluation (EP1, EP2 A1, EP2 A2 et EP3).



EP1 - Étude et préparation d'une intervention

IDENTIFICATION	
Académie :	ACAD1
Établissement :	ÉTAB1
Session :	20..
Nom du candidat :	CANDIDAT1
Prénom du candidat :	ÉLÈVE1

Date de l'évaluation :

Contexte / lieu de l'évaluation :

Compétences évaluées	Critères d'évaluation	Niveaux de maîtrise					Poids des compétences
		NON	0	1/3	2/3	3/3	
C1.1 : Compléter et transmettre des documents	Prendre connaissance d'une consigne, d'un document	Non observé ou déjà évalué	Non maîtrisé	Maîtrise insuffisante	Maîtrise partielle	Maîtrise totale	25%

Informations relatives au candidat directement incrémentées

Champ1 : Compétences évaluées et critères d'évaluation

Champ2 : Niveaux de performance atteints par le candidat

Compétences évaluées		Critères d'évaluation	Niveaux de maîtrise					Poids des compétences
			NON observé ou 0/3 points	0 Non maîtrisé	1/3 Maîtrise insuffisante	2/3 Maîtrise partielle	3/3 Maîtrise totale	
C1.1 : Compléter et transmettre des documents25%								
C1.1.1	Prendre connaissance d'une consigne, d'un document technique	La consigne, le document et leurs finalités sont compris et respectés						40%
C1.1.2	Compléter et transmettre un document technique	Le document proposé est complété d'une manière claire et exhaustive						40%
		La procédure de transmission est respectée						20%
C2.1 : Décoder un dossier technique40%								
C2.1.1	Collecter et ordonner des informations techniques	Les données techniques nécessaires aux travaux à réaliser sont identifiées			X			37%
		La collecte des informations nécessaires à l'intervention est complète et exploitable			X			20%
		Le classement des données est exploitable et respecte les règles de l'entreprise			X			20%
		Les conditions d'intervention sur site (spécificités du chantier) sont identifiées			X			23%
C2.2 : Choisir les matériels et les outillages35%								
C2.2.1	Choisir les matériels et outillages nécessaires à la réalisation de son intervention	Les matériels et outillages choisis sont adaptés à l'intervention				X		28%
		La liste des matériels et outillages est complète	NE					28%
C2.2.2	Préciser les règles et les limites d'utilisation	Les règles et limites d'utilisation des matériels et outillages sont précisées	NE					16%
C2.2.3	Inventorier les EPI adaptés à l'intervention	L'inventaire des EPI est complet et adapté à l'intervention	NE					28%

Compétences évaluables

Critères d'évaluation non évalués

Critères d'évaluation évalués

Champ 1 : Déclaration des compétences

Il rassemble de manière ordonnée l'ensemble des compétences pouvant être évaluées par la situation d'évaluation proposée au candidat. Ce sont celles du référentiel, à l'exclusion de toute autre.

Un ou plusieurs critères d'évaluation permettent l'évaluation de chaque compétence, tels qu'indiqués dans le référentiel du diplôme (référentiel de compétences).

Champ 2 : Indicateur du niveau de maîtrise des compétences

C'est une échelle d'appréciation du degré de performance enregistré pour chaque candidat, au regard des critères d'évaluation relatifs à chaque compétence visée.

Elle est graduée en 4 niveaux (0, 1/3, 2/3, 3/3) qui vont permettre l'établissement d'une note, en respectant le poids de chaque compétence.

Note calculée automatiquement en fonction des niveaux de performance et du poids des compétences évaluées

Taux pondéré indiquant le pourcentage de compétences évaluées

Appréciation globale	Taux pondéré des compétences évaluées	75,0%	100%
	Note obtenue (par le calcul automatique)	11,64	/20
	Note proposée au jury		
	<i>La note proposée par les évaluateurs est arrondie au demi-point, à partir de la note brute (modulation de +0,5 à +1 point en fonction de l'attitude professionnelle positive observée).</i>		
Évaluateurs (Nom et Prénom)	Signatures		
	Proposer une note qui sera incrémentée sur l'onglet « Récapitulatif ».		
	Lien permettant de revenir à l'onglet « Récapitulatif »		
	ACCUEIL		

B- ÉVALUATION DES COMPÉTENCES :

1- Évaluation des compétences.

Le principe de l'évaluation est de procéder par sondage.

Toutes les compétences ne sont donc pas nécessairement mobilisées au cours de la situation proposée.

La colonne « Non observé ou déjà évalué » permet d'indiquer les critères d'évaluation qui ne sont pas visés pour la situation proposée ; **renseigner NE** pour tous les indicateurs de performance qui ne sont pas mobilisés dans les tâches confiées.



Cas particulier de l'EP2 :

Pour les deux situations relatives à l'EP2 A (EP2 A1 et EP2 A2), il convient de chercher une **complémentarité** quant à l'évaluation des compétences visées.

A cet effet, l'onglet EP2 A permet d'identifier pour chaque situation (en centre ou en entreprise), les **compétences non évaluées**. Indiquer **NE**, en face de chaque critère non évalué ou non observé.



CAP PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS

EP2 A - Réalisation et contrôle de travaux courants

IDENTIFICATION	
Académie :	ACAD1
Établissement :	ÉTAB1
Session :	20..
Nom du candidat :	CANDIDAT1
Prénom du candidat :	ÉLÈVE1

IDENTIFICATION DES COMPÉTENCES **NON ÉVALUÉES**
SELON LA SITUATION (EN CENTRE OU EN ENTREPRISE)

Indiquer **NE** en face des critères d'évaluation non évalués !

Compétences évaluées	Critères d'évaluation	Évaluation en CENTRE	Évaluation en ENTREPRISE	Poids des compétences
C2.3 : Déterminer les fournitures nécessaires à la réalisation				3%
C2.3.1	Repérer et quantifier les fournitures nécessaires à son intervention		NE	100%
C3.1 : Organiser son intervention				12%
C3.1.1	Organiser son poste de travail tout au long du chantier	NE		58%
C3.1.2	Adapter son poste de travail à l'évolution de la situation réelle		NE	17%
C3.1.3	Mettre en œuvre une démarche éco responsable : <i>Trier, évacuer, revaloriser les déchets. Limiter les consommations, les énergies. Nettoyer la zone de travail et l'environnement au fur et à mesure.</i>			25%

Reporter ensuite ces informations dans les onglets EP2 A1 et EP2 A2. Il conviendra alors d'évaluer les compétences observables pour chacune des deux situations.



Les 4 dernières colonnes sont à renseigner à l'aide d'un **X**, en fonction du niveau de performance observé lors de la situation d'évaluation.

Compétences évaluées		Critères d'évaluation	Niveaux de maîtrise					Poids des compétences		
			NON	0	1/3	2/3	3/3			
			Non observé ou déjà évalué	Non maîtrisé	Maîtrise insuffisante	Maîtrise partielle	Maîtrise totale			
C1.1 : Compléter et transmettre des documents									25%	
C1.1.1	Prendre connaissance d'une consigne, d'un document technique	La consigne, le document et leurs finalités sont compris et respectés						<	40%	
C1.1.2	Compléter et transmettre un document technique	Le document proposé est complété d'une manière claire et exhaustive	NE		X			<	40%	
		La procédure de transmission est respectée			X		X	<	20%	
C2.1 : Décoder un dossier technique									40%	
C2.1.1	Collecter et ordonner des informations techniques	Les données techniques nécessaires aux travaux à réaliser sont identifiées						X	37%	
		La collecte des informations nécessaires à l'intervention est complète et exploitable			X					20%
		Le classement des données est exploitable et respecte les règles de l'entreprise	NE						<	20%

Lorsque le symbole « < » s'affiche, deux possibilités :

1- aucun X n'a été renseigné en face du critère d'évaluation

2- plusieurs X ont été renseignés en face du critère d'évaluation

Pour mener l'évaluation, il est demandé d'indiquer pour chaque critère d'évaluation le niveau de maîtrise atteint :

- 0 : Non maîtrisé ;
- 1/3 : Maîtrise insuffisante ;
- 2/3 : Maîtrise partielle ;
- 3/3 : Maîtrise totale.

Le principe d'évaluation est de reporter à l'intérieur même d'une compétence, le poids des critères d'évaluation non évalués ou non observés. Il conviendra (autant que faire se peut) d'évaluer 50% du poids des critères d'évaluation pour estimer fiable l'évaluation d'une compétence.

A cet effet, le symbole **?** apparaît lorsque ce n'est pas le cas. Il n'est pas bloquant pour la proposition de note, mais vous invite (quand cela est possible) à identifier d'autres critères d'évaluation de la compétence à évaluer.

	Non observé ou déjà évalué	Non maîtrisé	Maîtrise insuffisante	Maîtrise partielle	Maîtrise totale	
	?					25%
leurs finalités sont compris et respectés	NE					40%
implémenté d'une manière claire et exhaustive	NE					40%
in est respectée				X		20%

Dans cet exemple, le seul critère évalué représente 20% du poids de la compétence. Il est alors souhaitable d'évaluer au moins un des deux autres critères, pour que le symbole **?** s'efface.

2- Proposition d'une note.

Une situation d'évaluation ne peut être validée que si le **taux pondéré** des compétences évaluées dépasse **50%**.

Taux pondéré des compétences évaluées	46,0%	100%
Note obtenue (par le calcul automatique)	!	/20
Note proposée au jury		

La note proposée par les évaluateurs est arrondie au demi-point, à partir de la note brute (modulation de +0,5 à +1 point en fonction de l'attitude professionnelle positive observée).

Lorsque le taux pondéré est inférieur à 50%, la situation d'évaluation n'est pas validée :

- la cellule devient rouge ;
- il n'y a pas de proposition de note.

Il convient dans ce cas, de supprimer des "Non observé" pour dépasser un taux de 50% et que la case passe au vert.

Taux pondéré des compétences évaluées	75,0%	100%
Note obtenue (par le calcul automatique)	!	/20
Note proposée au jury		

La note proposée par les évaluateurs est arrondie au demi-point, à partir de la note brute (modulation de +0,5 à +1 point en fonction de l'attitude professionnelle positive observée).

Si le taux pondéré est supérieur à 50% mais qu'aucune note n'est proposée, cela signifie qu'il manque un ou plusieurs positionnements face aux critères d'évaluation (repérés par le symbole « < »).

Compléter les évaluations manquantes ; une note sera proposée.

Taux pondéré des compétences évaluées	75,0%	100%
Note obtenue (par le calcul automatique)	12,07	/20
Note proposée au jury		

La note proposée par les évaluateurs est arrondie au demi-point, à partir de la note brute (modulation de +0,5 à +1 point en fonction de l'attitude professionnelle positive observée).

Une fois la note proposée, il revient aux évaluateurs de l'arrondir (au demi-point), en tenant compte de l'attitude professionnelle et de l'investissement du candidat.

Taux pondéré des compétences évaluées	75,0%	100%
Note obtenue (par le calcul automatique)	12,07	/20
Note proposée au jury	12,5	

La note proposée par les évaluateurs est arrondie au demi-point, à partir de la note brute (modulation de +0,5 à +1 point en fonction de l'attitude professionnelle positive observée).

La note proposée est maintenant incrémentée sur l'onglet « Récapitulatif ».